

## FICHE PRATIQUE PROMOTION INTERNE 2025



### CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE



statut particulier : décret 2011-444 du 21 avril 2011

En 2025, au moins un fonctionnaire territorial pourra être inscrit sur la liste d'aptitude au grade de chef de service police municipale territorial au titre de la promotion interne organisée par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale des Pyrénées Orientales.

FONCTIONNAIRES CONCERNES	CONDITIONS A REMPLIR au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année de la LISTE D'APTITUDE
1° <ul style="list-style-type: none"><li>• Cadre d'emplois des agents de police municipale</li><li>• Cadre d'emplois des gardes champêtres</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>examen professionnel</b></li><li>• 8 ans au moins de services effectifs accomplis dans le cadre d'emplois en position d'activité ou de détachement</li><li>• avoir accompli la totalité de la formation continue obligatoire prévue par l'article L 511-6 du code de la sécurité intérieure (attestation du CNFPT)</li></ul>
2° <ul style="list-style-type: none"><li>• Brigadier-chef principal</li><li>• Chef de police</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 10 ans de services effectifs dans le cadre d'emplois en position d'activité ou de détachement</li><li>• avoir accompli la totalité de la formation continue obligatoire prévue par l'article L 412-54 du code des communes, repris dans l'article L 511-6 du code de la sécurité intérieure (attestation du CNFPT)</li></ul>
3°  Cas des examens professionnels obtenus avant le 01.05.2011	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>examen professionnel</b> pour l'accès à l'ancien cadre d'emplois de chef de service de police municipale (décret 2000-43 du 20.01.2000)</li><li>• avoir accompli la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation (attestation du CNFPT)</li></ul>

Au-delà de ces règles statutaires, s'appliqueront en matière de promotion interne les lignes directrices de gestion établies par le Président du Centre de Gestion.

Les propositions, à retourner **avant le lundi 18 novembre 2024 à 12h00\*** doivent comporter une fiche de renseignements (dossier à télécharger) accompagnée des pièces justificatives.

\*Au-delà de cette date et horaire, aucun dossier de promotion interne déposé au siège du CDG66 ne sera admis, seul le cachet de la poste à cette date fera foi.

#### ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA TRAITE EN L'ETAT

Le service Conseil statutaire et carrières du Centre de Gestion se tient à votre disposition pour tous renseignements.

Perpignan, le 16/09/2024

Le Président du Centre de Gestion  
des Pyrénées Orientales,  
Robert GARRABE